



# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



## Coupon de préinscription au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Jeunes" Falaise - dimanche 27 janvier 2019

### Procédure de préinscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Jeunes" le dimanche 27 janvier 2019, il convient d'adresser **au plus tard le 17 janvier 2019** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de préinscription qui figure au bas de ce document, accompagné du droit d'inscription :

- **Inscription individuelle = bulletin d'inscription + chèque de 8.00 € ;**
- **Inscription(s) par le Club = 1 bulletin d'inscription par archer + chèque du montant global des droits (nb d'archers X 8.00 €).**

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – www.tiralarc-cd14.fr - à partir du 22 janvier 2019. Les derniers concours sélectifs sont ceux des 12 & 13 janvier 2019.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés ou remboursés au club au cours de la semaine suivant le championnat.

\_\_\_\_\_ ✍ \_\_\_\_\_

Je souhaite participer au championnat du Calvados de tir en salle individuel "Jeunes"  
Falaise - Dimanche 27 janvier 2019

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
n° licence		Club de	
Catégorie*	<b>P – B – M – C – J</b>	Sexe*	<b>Femme – Homme</b>
Arc utilisé*	<b>CL – CO</b> <b>BB</b> (minimes & cadets)	<b><u>Inscription par le club :</u></b> Ce bulletin fait partie d'un envoi de ..... accompagné d'un chèque de ..... €	

\* entourer

- **Inscription individuelle : bulletin + chèque de 8.00 €**
- **Inscription par le club : bulletin individuel + chèque de (nb d'archers X 8.00 €)**

Chèque à l'ordre de : **E.S.F tir à l'arc**

**Adresser le tout à :** Roger ADAM – CD 14  
20 rue du Parc du Château  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

au plus tard le 17 janvier 2019.